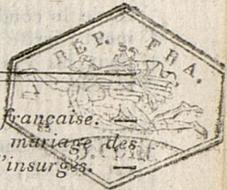


LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Vendémiaire, an VII.



Détails sur l'insurrection arrivée dans l'isle de Malte, à la nouvelle de la défaite de la flotte française. — Destitution par la cour de Naples du vice-roi de Sicile. — Edit de la cour de Berlin sur le mariage des officiers. — Inquiétudes en Irlande sur les progrès de plusieurs rassemblemens considérables d'insurgés. — Nouvelles diverses de Paris et des départemens.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Extrait d'une lettre d'un Pensylvanien, résident à Philadelphie, le 11 thermidor, an 6.

Nous commençons à nous impatienter. On nous fait faire l'exercice du matin au soir. On ne voit qu'uniformes. On n'entend que tambours & fifres depuis la Georgie jusqu'au nouvel Himpshire. Nos chantiers ne construisent plus que des bâtimens de guerre. On hérisse de forts l'entrée de nos rivières. Les gazettes ne nous parlent que des terribles vengeances méditées par la grande nation. Et nous ne voyons pas encore paroître votre déclaration de guerre!

Quel est donc le fin mot des contes qu'on nous fait? Je commence à m'en douter, & je ne suis pas le seul. Pitt est peut-être le plus fin politique de l'Europe. Il veut rattacher à l'Angleterre les quinze ansans qui se sont émancipés. Il faut pour cela les détacher de la France. Il a tout fait depuis cinq ans pour y parvenir. Ses agens ont suggéré beaucoup de mesures qui devoient nous aigrir respectivement. Ils ont amené entre les deux pays un moment critique; & en nous persuadant à tous que vous alliez fondre sur nous, ils ont poussé notre gouvernement à des actes qu'ils espèrent que vous viendrez annuller à coups de canon. Il fait beau voir tout ce qu'ils font imprimer, même dire contre votre gouvernement dans nos débats législatifs.

Que risque Pitt? Ou il réussira, & l'acquisition vaut bien ce qu'elle aura coûté, ou il échouera, & dans l'intervalle il vous aura privés des ressources de notre neutralité. Cependant notre corps législatif a eu le bon sens de ne permettre au pouvoir exécutif que des mesures défensives contre les ennemis extérieurs, & répressives contre les agitations intérieures. De votre côté, il ne nous parvient encore aucune trace de débats dans vos conseils à notre sujet, aucun indice de la vengeance de votre directoire exécutif.

Seriez-vous donc devenus plus sages que nous? Auriez-vous aperçu l'Angleterre derrière le rideau, ou la satiété des victoires vous auroit-elle rendus modérés? Vous ne pouvez prétendre à plus de gloire militaire. Nous vous offrons l'occasion d'en acquérir une plus solide. Depuis quinze jours que nous savons l'arrivée en France, vers la mi-prairial, des fameuses communications de notre président au congrès, nous augurons bien du silence de vos gazettes. S'il étoit vrai que ces communications fussent une intrigue! Si le directoire exécutif suit l'impulsion d'une politique éclairée; s'il prouve par sa conduite la fausseté des vues qu'on lui prête sur les Etats-Unis, vous verrez que, honteux de notre crédulité, nous nous livrerons au plaisir de vous appeler encore nos amis.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Malte, adressée à un député, en date du 21 fructidor.

« Les vêpres siciliennes se sont en partie renouvelées ici; le sang français a coulé sous les poignards assassins des habitans de cette ville; les prêtres provoquoient ces crimes. Le général Vaubois avoit fait rendre les armes aux habitans, après le départ de Buonaparte, qui avoit eu la sage précaution de les leur retirer.

« La cour de Naples est ici, comme la cour de Londres en France, l'instigatrice des forfaits; elle refuse les vivres à la garnison & les fournit aux insurgés. La ville est approvisionnée de froment pour un an, mais n'a que l'eau des citernes & 150 bœufs. Si des forces ennemies supérieures tiennent la mer, la situation de la garnison sera des plus tristes. C'est le jour correspondant au dimanche d'avant le 20 fructidor, que l'insurrection a éclaté après vêpres, au signal du tocsin & de deux coups de canon tirés de la cité vieille.

« On n'a point de nouvelles de la garnison de l'isle de Gozo, forte de trois cent cinquante hommes, ni de celle de la Cité Vieille qui n'étoit que de cent hommes. On craint qu'elles n'aient succombé. Les insurgés se sont emparés des canons placés en batteries à différens abordages, ainsi qu'à une poudrière.

« Le 20 fructidor, les paysans se sont approchés de la ville. On les en écarta à coups de canon. Ils ne peuvent en faire le siège; mais ils ont de nombreux partisans parmi les habitans. La force des Français est dans quelques frégates & canonnières qui leur ouvrent la mer & les rendent invincibles, si la Sicile est fermée à tems aux flottes anglaises ».

(Extrait de la Correspondance).

De Naples, le 30 fructidor.

Le vice-roi, ou plutôt le président du royaume de Sicile, a été déposé au moment où l'on s'y attendoit le moins. La frégate qui a conduit à Palerme le nouveau vice-roi, le prince de Luzi, avoit ordre de prendre l'ancien à bord & de le conduire à Naples. On assure que notre gouvernement, irrité de l'espece de prédilection qu'il a montré pour les Français, s'apprete à lui faire rendre un compte sévère.

D'Udine, le 2 vendémiaire.

Tout prend un aspect guerrier dans nos environs. Il est arrivé, depuis quelques jours, beaucoup de troupes qui ont été se réunir à celles campées dans la plaine de Saint-Pellegrino & près de Saint-Daniel. On attend encore plusieurs bataillons, pour lesquels il a été donné ordre de préparer des logemens. L'artillerie arrivée successivement de Gorice, doit être répartie dans les forteresses de Palma & d'Osopo.

PRUSSE.

De Berlin, le 7 vendémiaire.

Aucun officier ne recevra désormais la permission de se marier, si la femme qu'il veut épouser ne possède une rente assurée d'au-moins 600 écus (2,400 francs). On ne leur permettra point de se marier avec leurs concubines ou avec des filles sans éducation. Les enfans naturels des officiers ne porteront point le nom de leur pere. Le roi du moins ne le permettra que très-difficilement, & pour des cas extraordinaires. Dix mille officiers ne trouveront pas aisément en Prusse des mariages de 2,400 francs de rente.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 8 vendémiaire.

Le citoyen Marragon, ministre de la république française près notre sénat, est arrivé ici.

Suivant les lettres de Copengague, l'escadre russe qui avoit jetté l'ancre dans la rade de cette ville, a remis à la voile, le 2 de ce mois, pour la mer du Nord.

De Kiell, le 9 vendémiaire.

La maladie contagieuse qui désoloit cette contrée, a enfin cessé. C'étoit une dissenterie, accompagnée d'une fièvre putride.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Le général en chef, au directoire Helvétique.

Au quartier-général à Saint-Urbain, le troisieme jour complémentaire, an 6.

CITOYENS DIRECTEURS,

Je viens de recevoir votre lettre du 15 septembre. Elle renferme l'offre que vous faites à l'armée du produit de la contribution imposée sur le district de Schwitz. Cette maniere généreuse de témoigner à l'armée votre reconnaissance mérite, citoyens directeurs, toute la sienne, & je vous prie d'en agréer l'expression; mais veuillez l'augmenter encore en approuvant les motifs qui ne me permettent pas de l'accepter.

En soumettant les rebelles qui avoient conçu le projet de renverser la révolution helvétique; en étouffant dans sa naissance une conspiration qui pouvoit embrasser toute la Suisse, l'armée française a rempli l'une des conditions les plus importantes du traité qui vient d'unir les deux républiques. Satisfaite d'avoir fait son devoir & d'avoir

acquitté la promesse de son gouvernement, elle trouve sa plus douce récompense dans les témoignages de gratitude que lui donne la nation helvétique.

La contribution pour la perception de laquelle j'avois donné des instructions à l'adjudant-général Lauer, n'étoit destinée qu'au soulagement des malheureux instrumens de fanatisme de la sédition. Mon plus grand desir, comme celui de l'armée que je commande, est que les sommes perçues ne reçoivent pas d'autre emploi.

Veuillez donc, citoyens directeurs, nommer un commissaire chargé du recouvrement & de la distribution de ces secours, ou prendre toute autre mesure que vous jugerez convenable.

Salut & considération, SCHAWENBURG.

IRLANDE.

De Dublin, le 2 complémentaire.

Les dernières nouvelles de Castelbar font renaître quelques inquiétudes. Malgré la proclamation du lord Cornwallis, il paroît que les paysans qui ont reçu trois mille fusils des français, au moment de leur débarquement, ne se pressent pas de les rendre. Un corps d'insurgens qu'on dit commandé par des officiers français, s'est emparé de la baronnie de Tyramley dans le comté de Langfort. Si cette nouvelle est vraie, il y a eu un nouveau débarquement, ou tous les français n'ont pas été pris. Le général Moore, avec un corps considérable, marche contre eux.

Les trois généraux des insurgés Roache, Taling & Blake, qui ont été faits prisonniers, ont été conduits dans les prisons de Dublin. On va instruire leur procès.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bayonne, le 7 vendémiaire.

Deux couriers espagnols ont passé ces jours derniers par notre commune, allant à Paris. A leur départ de Madrid, le ministre Saavedra alloit beaucoup mieux & étoit hors de danger.

Le citoyen Ferrochel est arrivé ici; il se rend à Paris pour aller remplir sa mission en Helvétie.

De Strasbourg, le 16 vendémiaire.

La dernière note des ministres français a été communiquée à la députation de l'Empire par le ministre directeur de Mayence, le baron d'Albini, dans la séance du 15 de ce mois. Les délibérations sur son contenu commenceront dans la séance du 17. Cette note fait regarder comme prochaine la conclusion des préliminaires de paix entre la France & l'Empire. La renonciation aux territoires de Cassel & de Kell a causé une sensation très-agréable parmi les envoyés allemands. Les ministres prussiens en ont publiquement témoigné leur joie. On croit que la députation finira par consentir aux autres articles qui ont été jusqu'ici un objet de litige, sur-tout à ceux relatifs aux dettes, aux émigrés & à la noblesse immédiate.

Les ministres français n'ont pas assisté au repas donné par le comte de Metternich pour la fête de l'empereur.

On prétend que, quoique les difficultés existantes entre la France & l'Autriche soient loin d'être applanies, le cour de Vienne ne s'opposera pas à la conclusion de la paix avec l'Empire, même en cas d'une nouvelle guerre entre elle & la république, parce qu'elle paroît persuadée qu'alors la neutralité de l'Empire lui seroit favorable. Elle espere que les armées françaises ne pourront pas pénétrer en Allemagne & y trouver des subsistances, tandis que, de son côté, elle se flatte d'obtenir secret-

foment des secours en argent & en vivres de ces princes & des états qu'elle domine. Mais les politiques éclairés pensent que si la guerre continentale recommence, la France ne conclura la paix avec l'Empire qu'à des conditions qui ne permettront pas de la prendre pour dupe, ni de la jouer par de vaines apparences.

On assure ici que sur les déclarations énergiques de l'envoyé prussien à Vienne, la marche des troupes russes qui s'avançoient par les provinces autrichiennes contre la France, a été contremandée, au moins provisoirement.

Si le cabinet de Berlin connoît bien ses intérêts, il ne peut pas en effet voir d'un œil indifférent les Russes envahir l'Allemagne & le menacer peut-être lui-même dans un prochain avenir. Il est sûr, au reste, qu'une grande armée russe est assemblée sur les frontières de la Gallicie, & que son passage par les pays autrichiens a été réglé, d'après une convention conclue entre le prince Replin & le ministre Thugut.

Deux demi-brigades de notre garnison ont reçu l'ordre de marcher en Suisse. Elles seront remplacées par deux autres venant du département du Mont-Tonnerre, qui suivront sous peu les premières. Une division complète de l'armée de Mayence va renforcer l'armée française en Helvétie.

La plus grande tranquillité règne actuellement dans l'Helvétie, quoique les prêtres cherchent encore à y exciter de la fermentation. Quelques troubles ont eu lieu à Berne; mais ils ont été bientôt apaisés. Le chef des fanatiques, le pere Paul, est à Bregentz.

DE PARIS, le 20 vendémiaire.

Kilmaine, général de l'armée d'Angleterre, est en ce moment à Paris.

— On parle de grands changemens parmi les généraux en chef de nos armées.

— Un assassinat vient d'être commis, rue de Grenelle, fauxbourg Germain, sur le citoyen Mique, officier invalide, âgé de 24 ans. Il étoit revenu de l'armée depuis cinq mois, couvert de vingt-deux coups de sabre & de cinq coups de feu. On recherche les auteurs de ce crime.

— On paroît croire à la guerre avec le roi des Deux-Siciles.

Une lettre de Lachevardiere, notre consul à Palerme, & en ce moment encore à Naples, assure que l'amiral Nelson étoit incessamment attendu à Naples même. Les détails que nous avons donnés hier sur les dispositions de cette cour, sont tirés de la même lettre, qui est du 4^e jour complémentaire.

C'est aussi Lachevardiere qui assure que les Maltais se sont révoltés & ont arboré le pavillon napolitain, en prenant la défaite de notre escadre; mais il ajoute que nos troupes sont toujours maîtresses des forts & du port.

Au reste, l'aveugle confiance de la cour de Naples, & l'audace avec laquelle elle semble braver la république, paroît venir des renforts autrichiens ou même russes qu'elle attend, & que la flotte anglaise doit, dit-on, lui porter de Trieste.

La reine est, comme on sait, à-peu-près maîtresse à Naples; elle est mere de l'impératrice actuelle, qui a aussi beaucoup d'ascendant sur son époux & sur le baron de Thugut; elle entretient une correspondance particulière avec sa fille. De-là l'intime liaison entre les deux cours de Vienne & de Naples; de-là aussi le peu d'espérance de maintenir la paix avec l'une, si les hostilités recommencent avec l'autre.

— On prétend que l'escadre russe qui a passé les Dardanelles, a à bord des troupes de débarquement qu'elle compte jeter sur la côte d'Alexandrie. Mais Kleber y commande; & il ne sera pas aussi aisé de mettre à terre devant des Français que devant des Mamelucks.

— Buonaparte maintient la discipline dans son armée avec la plus grande sévérité. On assure qu'il a fait fusiller en tête de son camp un grenadier qui avoit volé une montre.

L'imprévoyance a été funeste à plusieurs de nos soldats. Ils avoient abandonné leurs vivres pour marcher & combattre plus à l'aise. Mais ayant à traverser des déserts, quelques-uns d'entre eux sont morts de faim & de soif. Du reste, nos troupes s'accoutument au climat, comme de celui d'Italie.

— Le tribunal-criminel de Ronen a condamné à 16 ans de fers le nommé Dufour, ci-devant peruquier, depuis commerçant, convaincu d'avoir rogné des louis.

— Le procès des deux ci-devant directeurs bataves van Langen & Wybo-Fingo se poursuit. Il y a, depuis le 4 de ce mois, un mandat de jugement criminel contre le premier. Le second est toujours en prison.

— Le général Collin, un des commandans de la garnison française à Turin, a reçu une autre destination.

— Dumourier vit obscur, sur les bords de la mer Baltique. Il travaille à une seconde édition, fort augmentée, de son *Tableau spéculatif de l'Europe*. Il n'a, dit-il, d'autre société que celle des poissons.

— On croyoit apaisés les dissentimens relatifs à la dernière révolution de la république cisalpine. Le zèle peut-être indiscret de quelques écrivains les a réveillés, il y a peu de jours, dans l'intention de justifier cette réforme. Ils ont reproduit les raisons que Trouvé avoit déjà développées dans sa lettre aux deux conseils cisalpins, & rappelé les circonstances qui pouvoient faire regarder la première constitution cisalpine comme une simple ordonnance militaire.

Lucien Buonaparte qui s'étoit d'avance fortement prononcé à la tribune contre cette réforme, n'a pas cru devoir laisser tomber le gaud qui sembloit lui être jeté. Il vient, dans une lettre publique, de manifester non moins vivement sa nouvelle improbation. Il termine cette lettre par la profession de foi qui suit :

« Le directoire français, dit-il, a excédé ses pouvoirs, en changeant à son gré la constitution cisalpine. . . . Mais je crois que ses intentions ont été pures; le rappel de Trouvé me le persuade & dissipe mes craintes. Si nous pouvions encore remédier au mal, il faudroit le faire. . . . Mais il ne nous reste qu'à oublier le souvenir de cette catastrophe. C'est une journée de plus à ajouter aux journées d'assauts, de teins en teins, salissent les belles années de la révolution.

» Nous devons donc oublier la révolution de la Cisalpine & faire céder nos honorables soupçons à notre vœu unanime de défendre la constitution de l'an III dans toutes ses parties, & de repousser tout innovateur par un cri de mort.

» Nous devons dans cette circonstance, en nous agglomérant tous autour du gouvernement, former le faisceau, emblème de la force, sans oublier cependant que l'union des grands pouvoirs ne consiste que dans leur équilibre constitutionnel, & que le pire de tous les maux est l'esclavage ».

Salut & fraternité,

LUCIEN BUONAPARTE.

